

● (1510)

J'estime qu'il n'est pas bon que le ministre incorpore les mesures fiscales des budgets de 1972 et de 1973 en un seul bill. J'estime que s'il veut être juste et honnête à cet égard, il doit présenter deux bills. Mais qu'il y en ait deux ou un seul, le Nouveau parti démocratique n'en appuiera aucun qui accorde aux sociétés d'autres concessions.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, d'un côté, on entend le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) accuser le premier ministre (M. Trudeau) de coucher avec le chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis), et, de l'autre, on vient d'entendre le chef du Nouveau parti démocratique dire que le premier ministre couche avec le chef de l'opposition officielle. On doit conclure que le premier ministre est devenu bigame.

Une chose est certaine, monsieur l'Orateur, quant à nous: nous n'avons pas couché avec le premier ministre.

Cependant, j'ai écouté attentivement la déclaration de l'honorable ministre des Finances (M. Turner), où il mêle, intentionnellement, semble-t-il, les exemptions personnelles d'impôt, disant qu'elles seront portées de \$1500 à \$1600 pour les célibataires et de \$2850 à \$3000 pour les personnes mariées, pour ensuite dire qu'on devra aider les grandes sociétés, leur accordant des réductions d'impôt allant jusqu'à 40 p. 100, en vue de leur permettre d'aider à la relance de l'économie au Canada.

[Traduction]

Le chef de l'opposition (M. Stanfield) dit qu'il s'agit là d'une capitulation totale de la part du ministre.

[Français]

Puis, le chef du Nouveau parti démocratique a dit:

[Traduction]

«Il n'y a pas le moindre doute; nous allons encore voter contre ces quêteux en Cadillac».

[Français]

Monsieur l'Orateur, j'aurais aimé entendre l'honorable ministre parler, par exemple, de l'abolition de la taxe de vente sur les matériaux de construction, ce qui aurait eu pour effet de créer des emplois au Canada.

J'aurais aimé également l'entendre dire que non seulement les professionnels, mais les mineurs et les ouvriers pourraient déduire de leur impôt le coût de l'outillage dont ils ont besoin pour accomplir leur travail.

Ces points-là, on les néglige. Quand on s'en préoccupe, c'est avec grande parcimonie. Par contre, en vue d'aider les compagnies à présenter plus de concurrence sur le marché international, le gouvernement dit: Nous allons faire un essai pour une certaine période, et si 60 députés forment le vœu que cette question soit débattue de nouveau à la Chambre, elle le sera, pour qu'on en décide.

Monsieur l'Orateur, je n'ai de compromis avec aucune compagnie au Canada. Quand nous entendons le chef de l'opposition dire que le gouvernement se rend à ses désirs, je dirai bien honnêtement que les deux partis ne peuvent à peu près pas se dissocier, car ils sont tous les deux financés par les mêmes grandes sociétés en temps d'élections. Si nous sommes en faveur, non pas du socialisme, mais de

Voies et moyens

l'entreprise privée, ce n'est pas pour garnir notre caisse électorale, mais pour permettre au pays de prendre son essor, et de concurrencer tous les autres pays.

Quand j'entends le chef du Nouveau parti démocratique dire: Nous allons voter contre les compagnies, je ne puis m'empêcher de rappeler que le nouveau premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique est à plat ventre devant les financiers européens actuellement pour emprunter des fonds afin de pouvoir développer sa province. Je me demande s'il ne couche pas avec les financiers en Europe.

Monsieur l'Orateur, il y a une limite à l'hypocrisie. On chante une chanson ici et, ailleurs, on en chante une autre. C'est la même chose pour le Manitoba.

Monsieur l'Orateur, comme nous le disons dans nos principes de base, le rôle premier d'un gouvernement, c'est de stimuler l'initiative personnelle et non pas de l'écraser. Quand j'entends ces gens dire: Le pouvoir entre les mains du peuple! Or, le peuple l'a, le pouvoir, en Tchécoslovaquie et en Russie, et il faudrait voir de quelle sorte de pouvoir il s'agit!

Monsieur l'Orateur, je crois que cette mesure, qui encourage l'initiative personnelle et l'entreprise privée, encore qu'incomplète en ce qui a trait à l'individu et au travailleur, contribuera à créer des emplois au Canada. Elle aidera au pays à offrir une concurrence plus sérieuse sur le marché international. Toutefois, je souhaiterais que l'honorable ministre des Finances et le gouvernement songent à soulager le travailleur canadien, surtout le gagne-petit, dans le domaine de l'impôt sur le revenu.

Par exemple, quand nous avons présenté, il n'y a pas tellement longtemps, une mesure visant à accorder la pension de sécurité de la vieillesse à 60 ans, comment se fait-il que le Nouveau parti démocratique ait voté contre nous?

Comment se fait-il que les conservateurs progressistes aient ainsi voté contre nous? Et les libéraux qui crient «c'est vrai» ont voté contre nous, eux aussi.

Monsieur l'Orateur, je dois le reconnaître, le député indépendant de Joliette (M. La Salle) a voté avec nous.

A tout événement, en terminant, monsieur l'Orateur, la proposition du gouvernement pourra être étudiée à nouveau d'ici un an et demi, d'ici une vingtaine de mois. Alors, tentons l'expérience, voyons qu'est-ce que cela produira. Si cela ne produit rien, nous le dirons. Si cela produit quelque chose, nous pourrions peut-être convaincre le chef du Nouveau parti démocratique d'être en faveur de l'entreprise privée.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉSIGNATION DU MERCREDI 30 MAI COMME JOUR DE L'OPPOSITION

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (Président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'aimerais informer la Chambre qu'à la suite de consultations, nous avons convenu que demain serait un jour de l'opposition.